

Le 29 janvier 2025

Commission Permanente de la Région Normandie

Hervé Morin, Président de la Région Normandie, a réuni, le 27 janvier, la commission permanente de la Région Normandie, pour examiner 195 dossiers. On peut notamment retenir :

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

Au titre de sa politique de soutien aux entreprises normandes, la Région a notamment décidé d'accorder les aides suivantes :

- **Un montant total de 821 000 € d'aides au titre du dispositif « Start Coup de Pouce » pour soutenir la reprise ou la création de 184 entreprises** de moins de 10 salariés en Normandie ;
- **Un montant total de plus de 2,69 millions € sous forme de prêt à taux zéro et 11 055 € en subvention, au titre du dispositif Impulsion Développement à 16 entreprises**, dont 506 792 euros à DE RIJKE PICARDIE à Saint aubin sur Gaillon (27), pour financer l'investissement capacitaire ;
- **Un prêt à taux zéro de 300 000 € et 137 711 € sous forme de subvention à 3 entreprises au titre du dispositif Impulsion Environnement**, dont 100 000 euros à VPK Paper Normandie à Alizay (27), spécialisée dans la production de biogaz à partir de substrats agricoles, pour son projet de création d'une unité de méthanisation en injection ;
- **226 688 € sous forme de prêt à taux zéro au titre du dispositif « Impulsion Proximité » pour soutenir les projets d'investissement et répondre aux besoins en trésorerie de 8 entreprises normandes**, dont 50 000 euros à la SAS Perlimpainpain Gru, entreprise de boulangerie-pâtisserie, pour la reprise du fonds de commerce de l'entreprise Hangard David à Gruchet le Valasse (76) ;
- **343 614 € sous forme de subvention, au titre du dispositif Impulsion Immobilier**, à 7 entreprises normandes, dont 50 000 € à la Linière du Ressault, située au Neubourg (27), pour la construction d'une usine de teillage dans le but de développer cette activité aujourd'hui sous-traitée ;
- **un montant total de plus de 1,82 million € de prêts à taux nul et 125 359 € de subventions d'investissement au titre du dispositif « A.R.M.E »** pour soutenir 35 entreprises normandes en situation de fragilité et permettre la sauvegarde de 570 emplois ;
- **23 968 € à l'entreprise Les Pochons du Cotentin, au titre du dispositif Emergence ESS** : l'entreprise située dans le Cotentin, et agréée ESUS, fabrique des contenants (paniers, sacs...) polyvalents et durables pour les professionnels et les particuliers, à partir de déchets plastiques issus des activités conchyliques en Normandie. Ayant

récemment changé de statut pour devenir une SARL en voie d'agrément ESUS, Les Pochons souhaite financer le changement d'échelle de sa production liée au panier « N°3 ».

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION

- « Innovation en collaboration »

Le dispositif « Innovation en collaboration » a pour objectif de valoriser et de permettre le transfert des travaux de recherche vers le tissu socio-économique régional, en soutenant les risques d'innovation pris par les entreprises régionales, les organismes de recherche, les centres techniques. Chaque partenaire contribue à la réalisation du projet, en partageant ses risques financiers, technologiques, scientifiques et autres, ainsi que ses résultats. Il doit permettre, pour une innovation recherchée, d'échanger des connaissances ou des technologies.

Les élus régionaux accordent donc plus de **1,14 million € pour la réalisation de projets innovants collaboratifs** :

- **113 538 euros pour accompagner le projet ORTHONOME**, porté par l'entreprise Baumann Ed et l'ISEN (YNCREA Ouest), qui vise à apporter la preuve de l'efficacité d'une méthode innovante de rééducation de la parole ;
- **Plus de 1,03 million € pour soutenir le projet de plateforme technologique EFFICIENCE**, porté par un consortium de sept partenaires, comprenant des entreprises et des organismes de recherche, qui vise à renforcer la résilience de la Normandie en développant l'efficacité des missions drones.

En outre, **270 055 € sont accordés pour la mise en œuvre de deux projets collaboratifs d'innovation entre des entreprises et l'Université de Caen Normandie** :

- **129 485 € pour le projet NEURAL SENSE**, porté par Neural Balance Innovation (NBI) et l'Université de Caen Normandie, visant à recréer des illusions somatogyres en simulateurs de vols en hélicoptère par une méthode de stimulation innovante de l'oreille interne, limitant ainsi les risques d'accidents. L'objectif du consortium est de valider scientifiquement la méthode de stimulation et de l'intégrer à des simulateurs de vol pour une formation plus complète des pilotes ;
- **140 568 € pour le projet NEONOSE**, porté par RonomA et l'Université de Caen Normandie, permettant de développer une nouvelle formulation galénique du Néocopride, molécule d'intérêt pour le traitement de la maladie d'Alzheimer. Prenant en considération que la voie intranasale permet d'améliorer significativement le passage d'une molécule vers le cerveau, le consortium de ce projet ambitionne de développer, analyser et caractériser une formulation de cette molécule qui serait adaptée à cette voie d'administration.

- Normandie Recherche

La Région Normandie accompagne à hauteur de **102 500 euros le projet MasterClas Marie Sklodowska-Curie Actions (MSCA)**, déposé par le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) dans le cadre du dispositif « Normandie Recherche – Objectif Labels d'excellence 2025 ».

- Promouvoir une transformation économique innovante et intelligente de la Normandie

Au titre de la programmation FEDER 2021-2027 Numérique, les élus régionaux attribuent les aides suivantes :

- **1,22 million € au Havre Seine Métropole pour le projet GEMINI - Gestion Exploitation Maintenance Immobilières Numériques Intégrées**, qui consiste à mettre en place un hyperviseur pour développer une gestion intelligente du patrimoine immobilier de la Communauté Urbaine du Havre par l'exploitation des données issues de capteurs et d'automates placés sur les bâtiments. La donnée permet ainsi une

réduction et une maîtrise des budgets de fonctionnement, une réduction des consommations d'énergie, de l'empreinte carbone, une anticipation des risques ; elle est également un outil d'aide à la décision, notamment en matière de priorisation de rénovation de bâtiment ;

- **364 527 € au SCE DEPARTEMENTAL INCENDIE ET SECOURS 61 pour son projet de Dématérialisation volet santé**, qui consiste en la mise en place de matériels médicaux connectés dans les ambulances du SDIS61, permettant une prise de connaissance par le médecin régulateur des données de santé des patients secourus en temps réel pour un meilleur diagnostic d'urgence. Les données collectées permettront aussi de réaliser un bilan dématérialisé accessible par les services de santé idoines.

ORIENTATION ET FORMATION

Au titre de sa politique en faveur de la formation et de l'orientation, la Région Normandie accorde :

- **31,97 millions € de subventions de fonctionnement aux écoles et instituts de formations sanitaires et sociales**, au titre des acomptes pour le premier semestre 2025 ;
- **139 278 € aux lycées publics normands**, au titre des Subventions pour Opérations de Réparation ou d'Aménagement (SORA), accordées aux établissements volontaires pour gérer eux-mêmes certains travaux portant sur des opérations de réparations ponctuelles, de maintenance dite lourde ou d'aménagements,
- **200 000 € de subvention de fonctionnement pour l'année 2025 à l'association «1^{ère} école de la 2^{ème} Chance de Normandie »** à Hérouville Saint Clair ;
- Un montant total de **26 040 € de subventions pour accompagner 19 Normands** engagés dans une démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE) ;
- Des aides individuelles pour le financement du **permis de conduire de 8 stagiaires de la formation professionnelle** pour un montant total de **4 630 €** ;
- **des aides individuelles à l'équipement nécessaire à la formation qualifiante de 3 stagiaires pour un montant total de 941 €** (matériel de grimpe, vêtements de cuisine...)

- Soutien aux étudiants en masso-kinésithérapie

Afin d'améliorer la démographie des personnels de santé en Normandie, la Région a mis en place un dispositif permettant aux jeunes diplômés des instituts de formation normands de percevoir **une aide financière équivalente au coût de leurs frais de scolarité** s'ils choisissent d'exercer leur métier soit dans le secteur public, soit, en libéral, dans une zone fortement déficitaire en professionnels masseurs kinésithérapeutes. **Dans ce cadre, des aides ont été attribuées à 5 jeunes diplômés pour un montant total de 75 200 euros.**

- Programme FSE+

Dans le cadre du **programme FSE +**, la Région Normandie a sélectionné **4 dossiers** à l'issue de l'appel à projets **« Construction et animation d'outils de découverte des métiers, des filières et des formations à rayonnement régional »** :

- L'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers pour son projet « Informer et innover pour la découverte des métiers : des services et des outils à destination de tous les Normands » ;
- La MEF du Cotentin pour son projet « L'étincelle : Espace métiers d'HEFAIS » ;
- La CCI Normandie, pour son projet « Construction et animation d'outils de découverte des métiers » ;
- Builder's école d'ingénieurs, pour son projet « POME – Parcours d'Orientation vers des Métiers Ecoresponsables »

JEUNESSE ET SPORT

Dans le cadre de sa politique en faveur de la jeunesse et du sport, les élus régionaux accordent :

- Une enveloppe maximale de **36 000 €** pour permettre d'acquérir divers équipements pour le **Figaro Bénéteau III** (voileries, équipements techniques divers...) pour la saison 2025, dans le cadre du dispositif « Jeune Talent Normand ». Pour mémoire, la Région avait fait l'acquisition en 2018 d'un FIGARO BENETEAU III, « Région Normandie », qui sera piloté pour les saisons 2024 et 2025 par le jeune skipper Jules DUCELIER ;
- **265 920 €** pour favoriser la mobilité de 342 jeunes Normands au titre du dispositif Pass Monde ;
- **33 500 €** afin d'accompagner l'aménagement de **2 salles Esport** (pratique compétitive des jeux vidéo) à Rouen et à Port Jérôme sur Seine ;
- **408 000 €** pour l'organisation de l'arrivée de la **Rolex Fastnet Race** à Cherbourg-en-Cotentin pour les éditions 2025 et 2027 ;
- **165 000 €** pour l'organisation annuelle de la course **CIC Normandy Channel Race**, pour la période 2026/2028 ;
- **109 400 €** pour l'organisation de **10 évènements sportifs**, dont 20 000 € au Stade Sottevillais 76 pour l'organisation du Perche Elite Tour du 24 au 26 janvier 2025.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- Renforcement de l'attractivité des centres des villes reconstruites

Les élus régionaux ont décidé d'accorder **une enveloppe globale de plus de 27 420 €** au titre de l'appel à projets 2017/2018 « Renforcement de l'attractivité des centres des villes reconstruites », dont **14 503 €** pour des travaux de réhabilitation des façades sur rue et sur cour d'un immeuble de la Reconstruction situé 24 place de la Halle aux Drapiers à Louviers (27).

132 600 € pour la réhabilitation de 19 logements sont aussi attribués dans le cadre du renforcement de l'offre locative dans les centres-villes et les centres-bourgs ruraux.

SANTE

Dans le cadre de son dispositif « **Soutien aux initiatives territoriales pour améliorer l'offre de soins en Normandie** », la Région accorde une enveloppe globale de **150 000 € à 2 projets** :

- ✓ 75 000 € à la Communauté de communes de Vire au Noireau pour accompagner le déploiement d'un médicobus permettant des consultations à bord et intégrant toute l'infrastructure de dépistage et biomédicale,
- ✓ 75 000 € au Centre Hospitalier Universitaire de Caen pour l'acquisition d'équipements innovants dans le cadre de l'Appel à projets 2024 de la Fondation Charles Nicolle Normandie : une colonne vidéo avec endoscopes laryngés et un système caméra ICG.

En outre, suite à l'appel à projets 2023, la Région Normandie accorde **322 186 €** au titre de la programmation du FEDER 21-27 à la SEMINOR (SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE IMMOBILIERE DE NORMANDIE) pour la **construction de la Maison de Santé Sous-Bretonne au Havre**.

AGRICULTURE ET PECHE

Au titre de sa politique en faveur de l'agriculture, la Région Normandie attribue les aides suivantes :

- **Une enveloppe globale de 395 000 €** pour aider l'installation de **16 nouveaux agriculteurs** au titre du dispositif « Normandie Démarrage Installation » ;
- **Des subventions pour un montant total de 22 670 €** pour permettre à 6 éleveurs normands d'augmenter la proportion d'animaux de race normande dans leur troupeau ;
- **Une enveloppe de 112 000 €** répartie entre les différents organismes de conseil agréés pour les 78 demandes de paiement de Conseil Agricole Stratégique Economique et Environnemental 2021-2023, et **une enveloppe de 85 372 €** répartie entre les différents organismes de conseil agréés pour les 59 demandes de paiement de Conseil Agricole Stratégique Economique et Environnemental 2024-2026 ;
- **351 710 € pour aider les projets d'investissements de 7 entreprises de la filière équine** au titre du dispositif « Soutien aux investissements des Entreprises équines de Demain » dont 105 000 € à la SCEA HESTIA FARM des Moutiers en Auge (14), pour la construction d'un barn d'élevage.

- **Filière forêt/bois**

L'un des défis de la politique régionale en faveur de la filière forêt-bois consiste à « encourager une gestion forestière plus résiliente et anticipant le changement climatique ». Dans le cadre de la nouvelle politique régionale en faveur de filière forêt-bois, la Région a ouvert depuis 2023 un dispositif « **Normandie Forêt Investissements** ». Ce dispositif a pour objectif d'assurer la pérennisation et le développement de la surface forestière productive, le développement du potentiel de production de bois d'œuvre de qualité et les filières locales de valorisation pour la construction bois d'œuvre en particulier, tout en favorisant l'adaptation et la résilience des reboisements au changement climatique et la séquestration de carbone dans les nouvelles plantations forestières et dans les produits bois en visant la qualité du bois.

A cet effet, **une aide totale de 34 007 € de fonds régionaux et de 51 011 € de FEADER** a été votée en faveur de **6 bénéficiaires**.

- **Modification du dispositif Renforcer les activités de pêche durables sur le plan économique, social et environnemental**

Le FEAMPA est le fonds de l'Union Européenne (UE) consacré aux Affaires Maritimes à la Pêche et l'Aquaculture pour la période 2021-2027. Le FEAMPA, principal instrument d'aide en faveur de la nouvelle Politique Commune des Pêches (PCP), a pour objectif d'améliorer la durabilité sociale, économique et environnementale des mers et des côtes d'Europe en apportant une aide de terrain aux projets, entreprises et communautés au niveau local. Différentes concertations avec les acteurs professionnels normands ont permis de définir 5 défis pour faire face aux enjeux de demain : rendre la pêche normande plus résiliente face aux changements, développer l'aquaculture d'avenir, valoriser les espèces marines et piscicoles normandes, développer les initiatives locales respectueuses de l'environnement et appuyer l'innovation nécessaire à la pêche et à l'aquaculture. Les élus ont approuvé les modifications pour actualiser ce dispositif.

- **Filière Ressources marines paiement chèque conseils Pêche et Aquaculture**

Deux chèques conseils Pêche et Aquaculture ont été alloués pour un montant total de **4 600 €** pour permettre des conseils en maîtrise sanitaire et un accompagnement à la diversification.

- **Filière aquaculture et transformation – FEAMPA**

53 333 € de fonds FEAMPA et 22 857 € de crédits régionaux ont été alloués à un marin pêcheur pour l'acquisition d'une grue et d'un tracteur et **20 316 € de fonds FEAMPA et 8 707 € de crédits régionaux** à la Moulière Pirouaise pour l'achat d'une calibreuse et laveuse à moules.

- **Filière Pêche investissements FEAMPA**

166 402 € de crédits FEAMPA et 71 315 € de crédits Région ont été accordés à l'entreprise Société de Fait Renet Pinteaux de Saint Vaast la Hougue pour réaliser des travaux d'amélioration des conditions de travail et de sécurité à bord.

CULTURE ET PATRIMOINE

- Inventaire du Patrimoine Culturel Normand

La Région Centre-Val de Loire et la Région Normandie ont convenu en 2007 d'établir un partenariat avec le Syndicat mixte du Parc naturel régional du Perche pour la conduite de l'inventaire du patrimoine architectural du Parc. L'objectif est à la fois la connaissance, la diffusion de la connaissance et la valorisation de ce patrimoine. **20 000 € ont été alloués pour la finalisation de l'inventaire de la commune de Senonches, pour l'inventaire des communes de La Lande-sur-Eure et de La Ferté-Vidame.**

En outre, au titre de sa politique en faveur de la culture, la Région accorde :

- 40 800 € dans le cadre du **fonds d'aide pour le développement de l'économie du livre en Normandie**, pour soutenir la création, la recherche et la circulation des œuvres ;
- 433 000 € au titre du **fonds d'aide à la création et à la production cinéma, audiovisuelle et multimédia en Normandie** dont 100 000 € pour la production du long métrage « Corps étranger » de Zoé Cauwet, 100 000 € pour la production du long métrage « l'âme idéale » d'Alice Vial et 50 000 € pour la production de la fiction audiovisuelle « Meurtre à Honfleur » de Christelle Raynal.

- Festivals et salons - Arts plastiques, cinéma et audiovisuel et vie littéraire et savoirs
50 000 € ont été accordés à l'Association STATION MIR pour la **20^{ème} édition du festival Interstice** du 4 au 21 décembre 2025.

- Spectacle vivant

1 208 000 € au total ont été votés aux ensembles musicaux, aux scènes conventionnées et aux scènes de musiques actuelles pour la poursuite de leurs activités en 2025 dont :

- 125 000 € à la commune de Saint Etienne du Rouvray pour le centre culturel le Rive Gauche, scène conventionnée danse,
- 100 000 € à l'association fécampoise le Passage de Fécamp, scène conventionnée "théâtre et objets",
- 100 000 € à l'association ARSENAL de Val de Reuil, scène conventionnée danse,
- 150 000 € à la régie des équipements musiques actuelles de l'agglomération de Rouen pour le 106, salle de musiques actuelles labélisée par l'Etat,
- 150 000 € à l'association alençonnaise EURÊKA 61 pour la Luciole, scène de Musiques Actuelles, labellisée par le ministère de la Culture,
- 150 000 € à l'Association havraise Papa's Production pour la scène de musiques actuelles le Tetris labellisée SMAC,
- 150 000 € à l'Association caennaise Arts Attack pour le Cargö, scène de musiques actuelles, labellisée par le ministère de la Culture,
- 72 000 € au centre culturel Trianon transatlantique de Sotteville lès Rouen pour la scène conventionnée chanson francophone et résidences d'artistes.

376 500 € ont été alloués pour la poursuite des activités de création et de diffusion artistique en 2025 dont :

- 50 000 € à l'association le Portique espace d'art contemporain au Havre,
- 45 000 € au SHED, centre d'art contemporain de Normandie à Maromme,

- 40 000 € à l'Unique, centre d'art, basé à Caen, qui produit des expositions pour l'espace public,
- 30 000 € à la maison de l'architecture de Normandie le Forum à Rouen,
- 30 000 € à territoires pionniers maison de l'architecture – Normandie à Caen.

- Education Artistique et Culturelle

51 000 € ont été attribués au Café des images d'Hérouville Saint Clair pour le **dispositif lycéens et apprentis au cinéma en Normandie**.

- Patrimoine : Ville de Caen - Opération "Château de Caen dans ses murs"

3 500 000 € de fonds FEDER ont été accordés à la ville de Caen pour la création d'un parc verdoyant au sein du Château de Caen et d'un bâtiment d'accueil pour tous les publics.

Ces fonds viennent s'ajouter aux 5 millions d'euros accordés en décembre 2024 au titre du contrat de territoire de Caen la Mer.

- Patrimoine culturel

Les subventions suivantes ont été allouées :

- 250 000 € à la commune de Vernon pour la restauration de la Collégiale Notre-Dame à Vernon,
- 250 000 € pour la restauration du Manoir de Vaux à Gisors,
- 106 056 € à la commune de Villedieu-les-Poêles Rouffigny pour les travaux de restauration générale de l'église Notre-Dame de Villedieu-les-Poêles.

- Soutien aux structures régionales patrimoniales

Les aides suivantes ont été votées :

- 567 985 € à l'Etablissement Public de Coopération Culturelle « Musée des impressionnismes de Giverny »,
- 150 000 € à l'Etablissement Public de Coopération Culturelle "French Lines & Compagnies",
- 10 000 € pour le soutien à la structure et à la valorisation de la collection « Peindre en Normandie ».

TOURISME

Les subventions suivantes ont été allouées aux **réseaux touristiques professionnels** pour la mise en place de leurs programmes d'actions 2025 :

- 236 000 € à la Fédération des Offices de Tourisme de Normandie,
- 26 000 € à Normandie sites,
- 20 000 € à la Fédération Régionale de l'Hôtellerie de Plein Air de Normandie.

- Activités de pleine nature : création d'une école de surf itinérante à Surtainville (50)

17 077 € ont été votés pour la création d'une école de surf itinérante à Surtainville à proximité de la plage.

- Tourisme d'affaires : La Huguenoterie - Jumelles 27

17 010 € pour le développement du tourisme d'affaires, l'aménagement et l'équipement du lieu de réception à la Huguenoterie.

ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

- Dispositif expérimental Région-ADEME : attribution d'une aide financière en faveur de l'accélération de la transition écologique

37 500 € ont été attribués à la Communauté de communes Coeur de Nacre pour l'expérimentation du dispositif d'accélération de la mise en œuvre de la transition écologique. Un chef de projets sera chargé du pilotage de cette démarche expérimentale dans ce territoire et apportera une expertise technique, juridique, financière pour l'accompagnement de projets capables d'accélérer la mise en œuvre de la transition écologique et énergétique dans ce territoire.

- Plan "Normandie Bâtiments Durables" : Rénovation Énergétique des Copropriétés.

Dans le cadre de ce plan, les subventions suivantes ont été accordées pour la rénovation énergétique de copropriétés :

- 52 000 € à la copropriété Les Jardinières (26 logements) située 41 rue Traversière à Val-de-Reuil ;
- 140 000 € à la copropriété Résidence Etoile (35 logements) située 161-163 rue d'Auge à Caen ;
- 84 000 € à la copropriété Parc Elisabeth (42 logements) située 39 rue du Général de Gaulle à Sainte-Adresse ;
- 250 000 € à la copropriété Parc de la Bresle (116 logements) située 1 à 14 Parc de la Bresle à Mont Saint Aignan ;
- 64 000 € à la copropriété Résidence Saint-Louis (16 logements) située 2 et 4 rue aux Boeufs à Elbeuf ;
- 383 317 € à la copropriété Caravelle Cormorans (108 logements) située 56 et 60 avenue du 8 mai 1945 au Havre.

- Plan "Normandie Bâtiments Durables" - Rénovation énergétique de l'habitat individuel
3 174 900 € ont été alloués à **671 bénéficiaires du « Chèque éco-énergie »** pour la réalisation d'audits énergétiques et de travaux de rénovation énergétique.

- Énergies renouvelables : attribution d'aides financières en faveur du bois-énergie et de la méthanisation

- **16 080 €** ont été votés afin de réaliser l'étude de faisabilité d'un **projet de création d'une unité de méthanisation en injection** sur la commune de la Hague (50) par la SCEA d'Ozouville,
- 150 000 € pour l'installation d'une chaudière bois et d'un réseau de chaleur sur la commune d'Alizay (27) par le SIEGE 27.

- Economie circulaire : attribution d'une aide financière en faveur du réemploi des matériaux de construction

50 000 € ont été attribués au Club Réemploi Bâtiment Normandie, pour **piloter le réseau des acteurs du réemploi des matériaux sur la période 2025-2027**. Le Club Réemploi Bâtiment en Normandie, centre de ressources a été créé en 2019. Les activités de réemploi des matériaux dans le bâtiment montent en puissance sur le territoire régional, les dynamiques de coopérations entre acteurs spécialisés se consolident. Face aux enjeux environnementaux (décarbonation, limites planétaires), économiques (croissance des coûts des matériaux) et sociétaux (attractivité des métiers, valorisation des entreprises locales) du secteur du bâtiment, le Club Réemploi est une réponse opérationnelle.

- Biodiversité : Attribution d'aides FEDER/Région dans le cadre de l'appel à projets 2023 "Etudes d'intérêt régional en faveur de la biodiversité normande"

350 857 € de fonds FEDER et 87 714 € de fonds Région ont été alloués au **Conservatoire d'espaces naturels de Normandie** pour suivre la dynamique d'évolution quantitative et qualitative des réseaux de mares.

Contacts presse :

Laure Wattinne – 06 44 17 55 41 – laure.wattinne@normandie.fr

Emmanuelle Tirilly – 02 31 06 98 85 – emmanuelle.tirilly@normandie.fr